



Consultation

CAHIER DE CONSULTATION INTITULÉ
LA PLANIFICATION DE L'IMMIGRATION AU QUÉBEC
POUR LA PÉRIODE 2017-2019

assnat.qc.ca

Abdelghani Dades (à gauche), journaliste de carrière et éditeur du bimensuel montréalais Atlas.Mtl, et Abdelaadim El Hanchi, consultant en ressources humaines, membre de l'Ordre professionnel québécois.

Planification de l'immigration

Les Marocains du Québec font entendre leurs voix

DNC à Montréal,
Malika ALAMI

Le chômage et le phénomène du sous-emploi persistent au sein des communautés issues de l'immigration au Québec. Dans le cadre de la consultation générale sur le programme d'immigration 2017-2019, des compétences marocaines au Canada proposent un projet pilote devant l'Assemblée nationale pour remédier à cette situation.

Le gouvernement du Québec travaille activement sur son programme de planification de l'immigration 2017-2019. Dans cette dynamique les Maghrébins du Canada ne veulent pas être en reste. Dans le cadre de la consultation générale sur la planification de l'immigration dans la province canadienne pour les trois années à venir, trois compétences maroco-canadiennes ont soumis à l'Assemblée nationale un mémoire porteur d'un projet. Et ce de nature à améliorer la réforme actuelle en la matière. Il s'agit de Abdelaadim El Hanchi, consultant en ressources humaines, membre de l'Ordre professionnel québécois en la matière, Abdelghani Dades, journaliste de carrière et éditeur du bimensuel montréalais Atlas.Mtl du Groupe Atlas Média, et Badreddine Filali-Baba, ingénieur civil des mines et acteur associatif. Les trois acteurs sont des immigrants au Canada depuis respectivement six ans et 17 ans. Fruit d'une concertation entre représentants de médias communautaires et plusieurs acteurs associatifs œuvrant en faveur de l'inclusion des immigrants originaires du Maroc, le mémoire en question se conforme à l'esprit de la nouvelle politique d'immigration, précisent ses concepteurs. Pour la communauté maghrébine au Québec, la démarche est d'importance. Le chômage et le phénomène du sous-emploi persistent au sein des communautés issues de l'immigra-

tion. En effet, malgré les ajustements des politiques d'immigration ces dix dernières années, selon les chiffres officiels publiés en 2013, le taux de chômage dans ces segments de population est estimé globalement à 16,8%. Il culminait en 2004 à 24,6%, contre 7,7% en moyenne au Québec. Aujourd'hui cependant la tendance à la baisse du taux de chômage dans les communautés issues de l'immigration est toute relative dans la réalité. Dans le segment des originaires du Maghreb, le taux de chômage continue à avoisiner globalement les 22%. Et ce en dépit d'un taux de qualification aux alentours de 65% dans une population de surcroît francophone à plus de 85%, est-il indiqué. Une situation qui réduit grandement la portée et les effets des mesures gouvernementales menées en matière d'inclusion des immigrants. C'est dans ce contexte que les concepteurs du présent mémoire et intervenants auprès de l'Assemblée nationale du Québec ont mené une réflexion sur les voies et moyens pour une meilleure inclusion des immigrants. Pour ce faire, ils ont proposé un projet pilote dont l'opportunité et l'utilité sont considérées avérées pour le Québec. Il s'agit d'une opération qui répondrait aux problèmes de ressources humaines du secteur agricole au Québec, eu égard à l'importance du domaine dans la province. Largement inspiré d'un programme italien intitulé Aforil (Formazione Preparazione per immi-

grati lavoratori in agricoltura) qui a concerné dès 2013 le Maroc et la Moldavie entre autres, le projet vise donc à répondre aux besoins économiques du Québec à travers la sélection de profils immigrants en adéquation avec la demande locale. Comme dans l'expérience italienne, il s'agirait de choisir des candidats au Maroc ayant des qualifications en agriculture et leur dispenser une formation-adaptation de leurs compétences aux réalités sociales et agricoles québécoises avant de les intégrer dans le milieu professionnel québécois dans des fonctions durables et productives. Avant d'en arriver là, l'élaboration d'un tel projet et sa mise en œuvre nécessitent l'aval des autorités et institutions concernées, sans oublier la mise en place d'un cadre légal qui pourrait être étendu à d'autres qualifications et d'autres compétences à travers d'autres projets du genre. Pour l'heure, Kathleen Weil, ministre de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion à la population québécoise, s'est dite intéressée par le projet lors de sa présentation devant l'Assemblée nationale. Les propositions répondent en tous les cas aux orientations contenues dans les politiques migratoires du Québec. En attendant, c'est un grand pas pour la communauté maghrébine qui a fait entendre sa voix dans ce processus. Les initiateurs de la démarche ne s'arrêteront sûrement pas en si bon chemin.